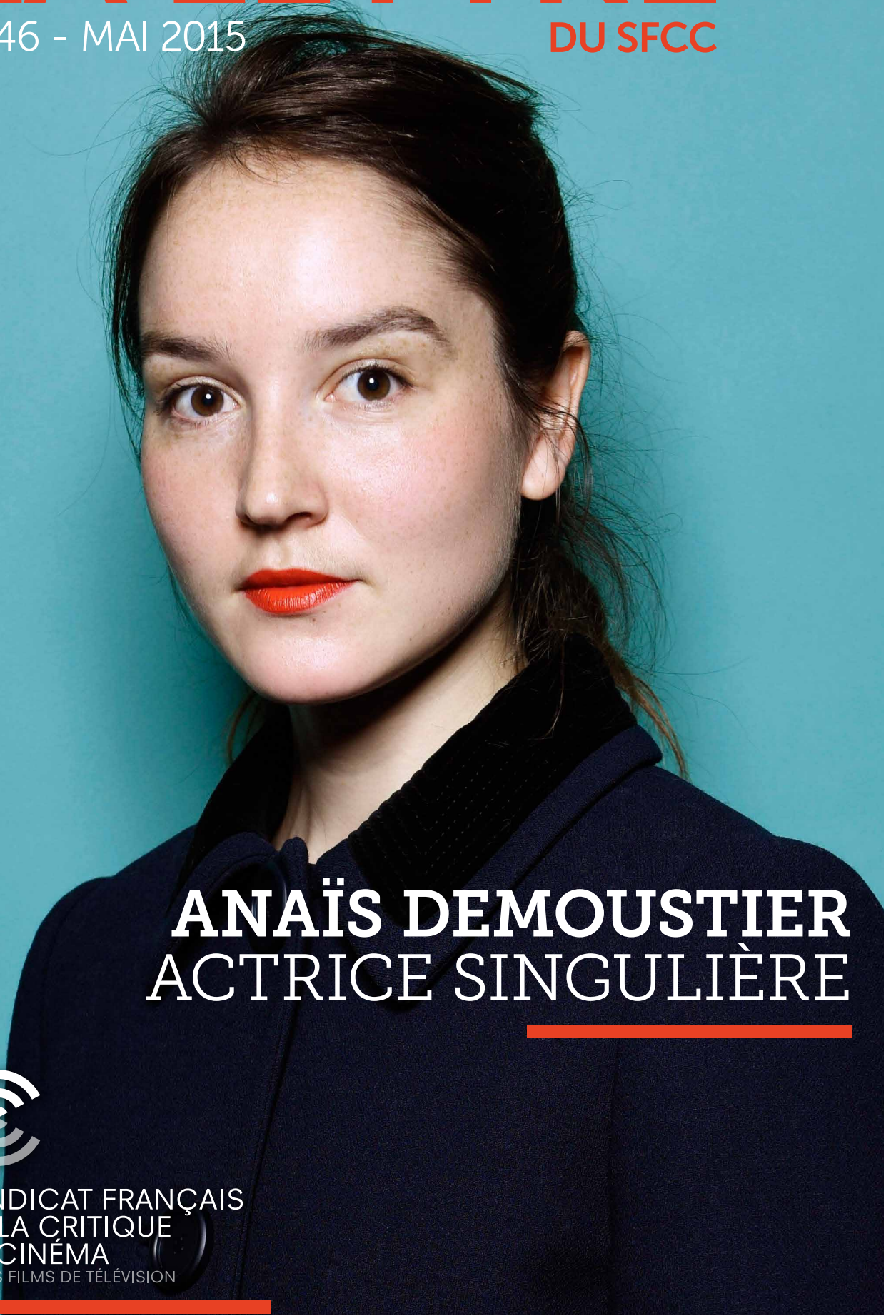

LA LETTRE

N°46 - MAI 2015

DU SFCC



ANAÏS DEMOUSTIER ACTRICE SINGULIÈRE



SYNDICAT FRANÇAIS
DE LA CRITIQUE
DE CINÉMA
ET DES FILMS DE TÉLÉVISION

LÉON MOUSSINAC

OU L'ART D'UNE UTOPIE

Par Valérie Vignaux

Maître de conférences à l'université de Tours, Valérie Vignaux poursuit ses recherches sur le cinéma social en France. En attendant une monographie de Georges Sadoul, elle vient de consacrer une somme monumentale à Léon Moussinac (1890-1964), personnalité d'envergure aux activités multiples.

Deux lourds volumes constituent ce travail, édités par l'AFRHC (www.afrhc.fr) : l'un réunit les contributions de nombreux spécialistes, l'autre se présente comme une riche anthologie critique de ce "théoricien des arts". Intellectuel communiste réputé pour son ouverture d'esprit, Moussinac fut un des grands noms de notre critique de cinéma. Il était naturel qu'il figure dans cette rubrique, Valérie Vignaux a accepté de nous le présenter.



Moussinac croqué lors de son voyage en URSS (environ 1934)

Il est peu aisé d'imaginer ce que fut l'invention du cinéma pour cette génération qui assista à la fois à son émergence foraine puis à son expansion industrielle et artistique. Génération d'artistes ou d'intellectuels qui, dans la France de l'entre-deux-guerres, se sont interrogés sur la vocation du cinéma et leurs réflexions ont assurément accompagné la légitimation de l'art naissant. Léon Moussinac qui fut journaliste, auteur de théâtre, de récits romanesques, est très certainement une des personnalités les plus agissantes de la période. Né le 19 janvier 1890 à Laroche-Migennes, il poursuit des études de droit avant de se consacrer aux lettres. Ses premiers textes consacrés au cinéma paraissent en 1919 dans *Le Film*, revue dirigée par Louis Delluc, son ami d'enfance. Devenu secrétaire général de *Comœdia illustré* (1919-1921), il crée la première rubrique cinématographique dans une revue littéraire, en l'occurrence le *Mercur de France* (1920-1925). La reconnaissance du cinéma qui s'opère alors procède de clubs ou de groupements associatifs, qui sur le mode d'une convivialité « choisie », réunissent des personnalités intéressées au septième art. Ces associations tout d'abord marginales vont chercher à attirer un plus large public en s'appuyant sur des revues ou grâce au soutien de salles spécialisées qui accueillent des programmations exigeantes, accompagnées de conférences savantes. Léon Moussinac est de toutes les initiatives de ces années 1920. Il écrit sur le cinéma dans *La Gazette des sept arts*, *Cinéa*, *Le Crapouillot*, *Paris-Midi* ou *Cinémagazine*. Il est également membre du Club des amis du septième art (CASA) créé en avril 1921 par Ricciotto Canudo et il appartient au Ciné-Club de France initié par Delluc. Deux clubs qui fusionnent en 1924 suite aux décès de leurs dirigeants en un Ciné-Club de France dont il est le vice-président. Le Ciné-Club de France programme les films français ou



Dans son bureau des Éditions sociales internationales (environ 1937)

étrangers majeurs (Delluc, Gance, Renoir, Cavalcanti, Epstein, Eisenstein) dans plusieurs salles spécialisées de Paris (le Colisée, l'Artistic et aux Ursulines) et organise des conférences. Moussinac est encore à l'origine de la première exposition consacrée au 7^e art qui se déroule au musée Galliera en mars 1924. Il tente au même moment d'intéresser la puissance publique au cinéma, en demandant à son ami Paul Vaillant-Couturier d'intervenir à la chambre des députés. En décembre 1925, le député communiste se fait alors le porte-parole d'un projet dont il est l'auteur et qu'il a exposé dans son ouvrage *Naissance du cinéma* afin que soient créés un musée, une bibliothèque d'ouvrages spécialisés et une cinémathèque.

Moussinac est un intellectuel engagé : aux côtés de Paul Vaillant-Couturier et d'Henri Barbusse, il participe activement à la politique culturelle du Parti communiste. Il abandonne la presse corporative pour publier sur le cinéma dans *Clarté* et *Monde* et quitte le *Mercur de France* pour créer la rubrique cinématographique de *L'Humanité* (1922-1932). Il espère en effet, qu'en formant le public populaire aux nuances du langage cinématographique, celui-ci réclamera un cinéma exigeant c'est-à-dire affranchi de la vulgarité à laquelle il est condamné par l'industrie et le commerce. Il s'intéresse alors, comme la plupart de ses contemporains, à l'emploi du cinéma à des fins éducatives et en février 1925, il a été chargé de concevoir le programme d'une projection itinérante baptisée le Cinéma du peuple. Il pense ainsi déjouer l'emprise des intérêts économiques car les élites « ont laissé s'établir une puissance financière hostile à l'art et une force mercantile qu'il s'agit maintenant de renverser ». Il a en effet été attaqué en justice en 1926 par Jean Sapène, le directeur des Cinéromans, qui mécontent d'un de ses articles, lui reproche un « préjudice matériel ». Le procès gagné en appel, en

faisant jurisprudence, créera les conditions légales d'une critique indépendante et contribuera à la reconnaissance du film comme œuvre de l'esprit et non plus comme simple marchandise. Moussinac a par ailleurs fondé en 1928, Les Amis de Spartacus – le premier ciné-club populaire – où sont montrés les œuvres représentatives de l'art cinématographique, – dont les films soviétiques majeurs – et qui en raison de son succès est rapidement interdit par le préfet de police Jean Chiappe pour troubles à l'ordre public.

MOUSSINAC AURA DONC CONTRIBUTÉ À DÉFINIR LE RÔLE DES SPECTATEURS DANS LE DISPOSITIF CINÉMATOGRAPHIQUE, ÉLABORANT UNE « POLITIQUE DU PUBLIC »

Le critique ouvre alors ses colonnes de *L'Humanité* aux lecteurs afin qu'ils s'exercent à la critique et leur demande de manifester dans les salles en sifflant ou applaudissant les films. Prémices d'une réflexion sur la démocratisation culturelle qui conduiront à la création en 1932 d'une Fédération Ciné-Photo, un groupement initié par Moussinac, qui s'il est d'abord porté par des militants cinéastes amateurs, bénéficiera à la suite des événements du 6 février 1934, du soutien de professionnels du cinéma, tels Jean Renoir, Jacques Becker ou Georges Sadoul. Promu au rang de Section cinéma de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires, le groupement œuvre à l'éducation des militants au moyen de séances cinéphiliques. Il aide à la réalisation de films destinés aux meetings à partir d'images enregistrées par les militants eux-mêmes et entend la production de films « sociaux » pensés pour une exploitation plus « classique », dont les plus fameux sont *La vie est à nous* ou *La Marseillaise* réalisés par

Jean Renoir. Devenu directeur des Éditions sociales internationales en 1934, ces nouvelles fonctions font que Moussinac n'écrit plus qu'occasionnellement sur le cinéma. Il confie alors la rubrique cinématographique de *Regards* à Georges Sadoul, l'encourageant par ailleurs à entreprendre son histoire du cinéma, et collabore ponctuellement à *Ce Soir*, journal dirigé par Louis Aragon. Arrêté en raison de ses opinions politiques en avril 1940, Moussinac est libéré en 1941 et entre dans la Résistance.

Aux lendemains de la Seconde Guerre, ses compétences intellectuelles mais également sa très grande rigueur morale, font qu'on lui confie la direction de l'Institut des Hautes Études cinématographiques (1947-1949) alors en difficulté avec sa tutelle administrative, et celle de l'École nationale des Arts décoratifs (1946-1959). Il soutient encore la création de l'Institut de Filmologie à la Sorbonne, un organisme qui accueillera entre autres les réflexions d'Edgar Morin sur le cinéma. Les articles qu'il publie dans le courant des années 1950 dans *Les Lettres françaises* sont essentiellement mémoriaux, – il y relate ses actions de l'entre-deux-guerres –, ne revenant sur l'actualité qu'en 1959 pour une ultime critique dédiée à la Nouvelle Vague. Il décède le 10 mars 1964 alors qu'il travaillait à un ouvrage consacré à Louis Delluc.

Moussinac aura donc contribué à définir le rôle des spectateurs dans le dispositif cinématographique, élaborant une « politique du public » à laquelle succèdera dans les années 1960 la fameuse « politique des auteurs ». Pensée singulière qui perdura néanmoins, à travers Georges Sadoul qui le considérait comme son père spirituel, puisque celui-ci poursuivait depuis sa tribune des *Lettres françaises*, ses engagements contre la censure, en faveur d'une critique indépendante et pour un cinéma populaire. ♦